Réseau de transport d'électricité

Evolution des Règles SSY (tension)
suite à la délibération de la CRE

19/12/2013

1

ÉCHANGE CONCERNANT LA DÉLIBÉRATION DE LA CRE

Proposition de RTE

Saisine le 21 octobre 2013

Règles SSY

Transformation des contrats actuels en règles

01/01/2015

Pré-requis pour marché secondaire : responsable de réserve, NER, sécu. fi., bilan de réserve…

01/10/2014

Énergie réserve primaire

01/07/2014

Ouverture sites de soutirage

Amélioration processus rémunération compensation synchrone

Amélioration à la marge du régime d'indemnités

Ouverture de la participation aux sites de soutirage :
- 01/07/2014
- Cadre expérimental
- Volume limité
- Possibilité protocole d'accord pour tests

Pour les nouveaux acteurs de marché souhaitant fournir des services système, merci de nous contacter au plus vite compte tenu des délais de raccordement au SI de téléconduite de RTE

Rte
Réseau de transport d'électricité

Délibération CRE

Approbation des règles services système par la CRE :

- Délibération du 28 novembre 2013
- Les propositions de RTE ont été acceptées dans leur ensemble
- Le calendrier des évolutions prévues dans les règles a été approuvé
- Les règles entrent en vigueur au 1er janvier 2014

D'autres demandes ont été formulées par la CRE dans se délibération du 28/11/2013 pour le réglage de la fréquence et de la tension :

- Complémentaires aux engagements pris par RTE dans le dossier de saisine
- 2 versions supplémentaires des règles demandées
- Des études, REX et propositions complémentaires à fournir en parallèle

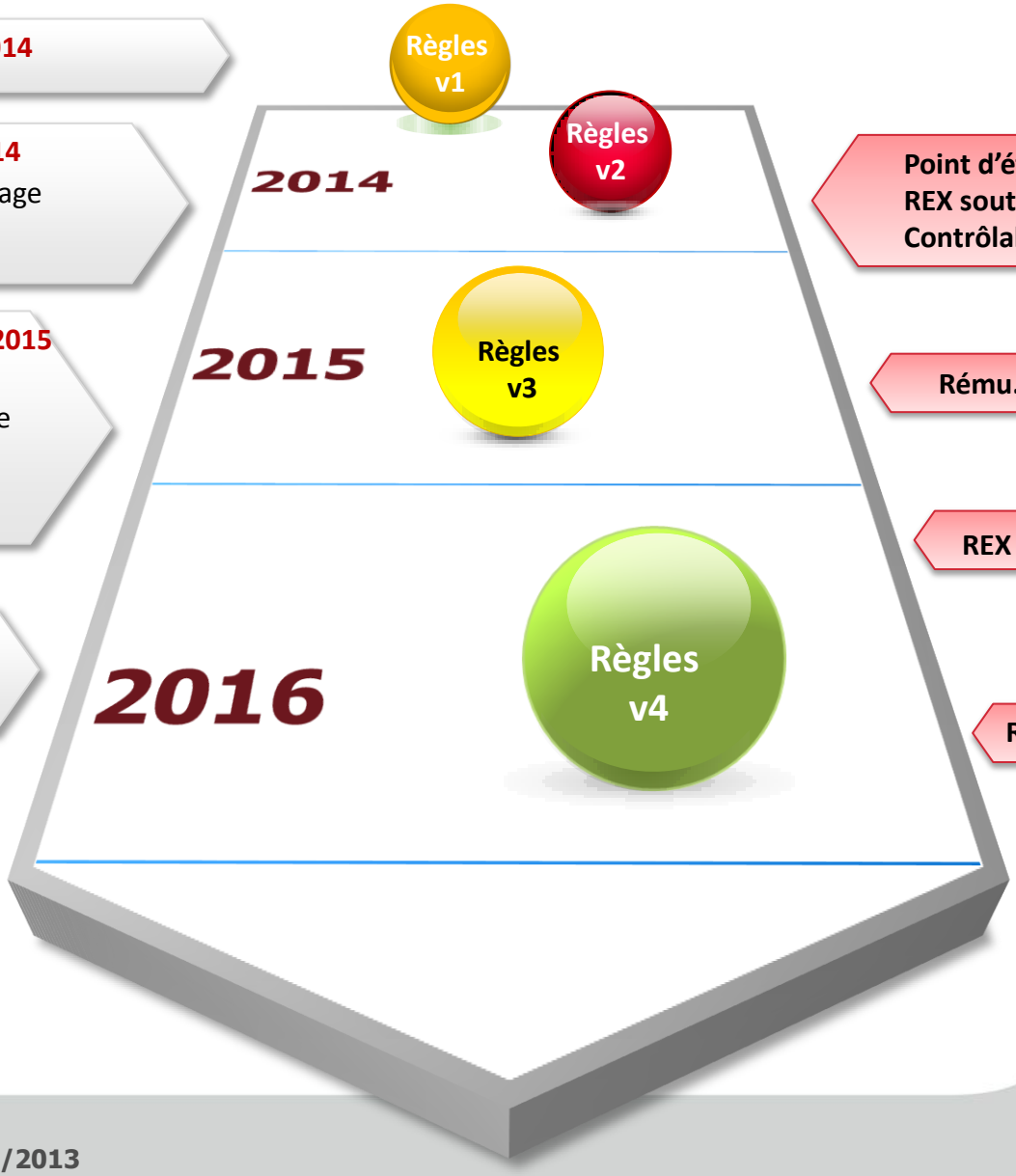
Calendrier de la délibération de la CRE

v1 : 1er janvier2014

v2 : saisine 1er mai 2014
- Critères sites de soutirage
- Précisions tension
- ...

v3 : saisine 1er septembre 2015
- Participation soutirage RPD
- Participation contrat unique
- Participation asymétrique
- ZEC RST
- ...

v4 : saisine 1er mars 2016
- Inaptitudes temporaires
- REX sécurisation financière



Point d'étape MSO
REX soutirage et RPD
Contrôlabilité RSCT

Rému. tension : principes

REX sécurisation financière

Rému. tension : proposition

Versions de règles

REX, études et propositions

2

ORGANISATION ET CALENDRIER

Organisation concertation SSY CURTE

Mise en place de 2 GT distincts dès janvier 2014 :

- GT SSY fréquence rattaché à la CAM
- GT SSY tension rattaché à la CAR

Réseau de transport d'électricité

Évolutions pour le réglage de la tension - Échéances

01/05/2014 : Règles V2. Précisions demandées par la CRE sur les points suivants :

- Dispositions relatives aux services rendus en régime de fonctionnement exceptionnel
- Catégories d'obligations et d'acteurs pour chaque type de réglage (type 1, 2, 3)
- Comportement attendu en mode de fonctionnement dégradé
- Modalités de contrôle des performances et maille associée
- Carte des zones sensibles plus précise
- Durée forfaitaire de mise à disposition pour les groupes sans TM/TS et pour les installations éoliennes et phovoltaïques
- Définition des modes de RST

Évolutions pour le réglage de la tension - Échéances

01/01/2015 : analyse RTE à fournir à la CRE

- Mise en place d'un dispositif permettant le contrôle du RSCT et du RST Uref

01/09/2015 : Règles V3.

- Précisions à apporter sur la zone d'engagement contractuelle spécifique au RST

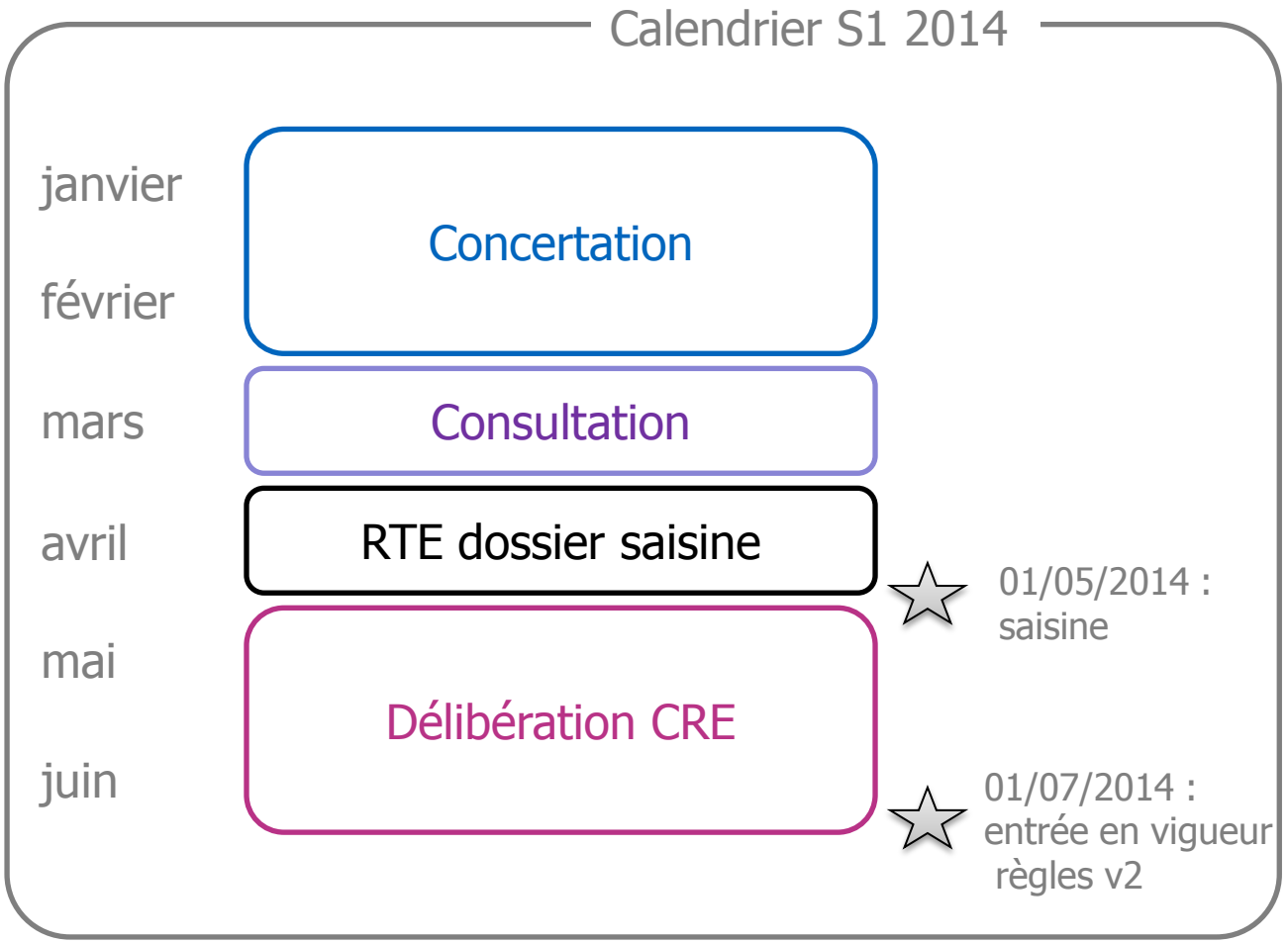
01/10/2015 : Évolution des modalités règles relatives au réglage de la tension. Concertation sur :

- Les besoins de capacités de réglage de tension pour le RPT par rapport aux obligations réglementaires
- Les coûts de mise à disposition des capacités de réglage de la tension.

01/07/2016 : Proposition d'évolutions des modalités de participation et de rémunération du réglage de la tension.

Réseau de transport d'électricité

Règles SSY v2 : proposition



Dates prochains GT

Proposition 2 GT fréquence T1 2014 :

- GT #1 : 21 janvier
- GT #2 : 12 février 9h30-12h30

Proposition 1 GT tension T1 2014 :

- Même jour GT SSY fréquence : 12 février 14h–17h